



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « Filière aéronautique et spatiale »

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : pluriannuelle (triennale)

Demandeur : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), direction des statistiques d'entreprises, division enquêtes thématiques et études transversales

Au cours de sa réunion du 03/10/24, la commission « entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet d'enquête « Filière aéronautique et spatiale ». Une fiche descriptive avait été élaborée et mise [en ligne](#) en amont de la réunion.

Objectifs : mieux délimiter le périmètre de la filière aérospatiale en France qui s'étend au-delà du seul secteur de la construction aéronautique et spatiale (activité 30.30Z), et mesurer le poids de cette filière dans l'économie ; collecter l'information statistique nécessaire à la description de son fonctionnement dans un contexte économique, écologique et technologique en forte évolution.

Historique et contexte : l'enquête « Filière Aéronautique et spatiale » est une extension au territoire français de l'enquête « Filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest (FAS GSO) » qui a obtenu le label d'intérêt général entre 2014 et 2018, assorti du caractère obligatoire pour les années 2019 à 2023. L'enquête FAS-GSO n'a pu avoir lieu en 2020 du fait des conditions exceptionnelles liées au Covid. En 2021, l'enquête FAS a été exceptionnellement étendue à l'ensemble du territoire national pour répondre à une demande très forte portant sur l'impact de la crise sanitaire sur la filière.

Place dans le dispositif statistique et concertation : l'utilisation des nomenclatures d'activités et de produits ne permet pas de définir à elle seule le périmètre de la filière économique étudiée. D'autre part, l'exploitation des enquêtes statistiques et déclarations administratives existantes ne permet pas de produire des données détaillées des segments de la filière. L'enquête filière permet ainsi d'obtenir de nouvelles informations. Un comité de concertation s'est déroulé en juin 2024 : il rassemblait les pôles de compétitivité de l'aéronautique et du spatial, le groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas), le Centre national d'études spatiales (Cnes), des services ministériels et régionaux ainsi qu'une enseignante-chercheuse. Par ailleurs, les responsables de l'enquête « Impact des activités spatiales en Guyane » (IAS) ont été contactés pour coordonner les enquêtes et le questionnement.

Questionnaire et collecte : pour la prochaine édition, la collecte est prévue de septembre 2025 à janvier 2026 auprès de 13 000 unités légales environ, le temps de réponse médian estimé est de 25 minutes. Les unités peuvent répondre par internet ou par papier (à la demande).

Utilisateurs et diffusion : les utilisateurs potentiels sont les unités du service statistique public, les chercheurs, les professionnels du secteur, les administrations de l'État (Direction Générale des

Entreprises par exemple), le Centre national d'études spatiales (Cnes), la presse économique, etc. Les données individuelles seront mises à disposition via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Par ailleurs, la meilleure connaissance du contour de la filière donnera des outils pour la production d'études au niveau régional. Les premières publications (du type Insee Première et Insee Résultats) sont prévues au deuxième semestre 2026.

Remarques en commission : l'enquête a fait l'objet d'une présentation en commission qui n'a pas soulevé de questions spécifiques, à part des précisions à propos de la place des entreprises réalisant de la R&D.

Le Président émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête pour 5 ans.

L'opportunité est accordée pour 5 ans à compter de l'année suivant celle de la délivrance de l'avis d'opportunité, **soit pour les collectes 2025-2026 et 2028-2029**